ECOLE ELEMENTAIRE JOLIOT CURIE

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 6 novembre 2014

Enseignants présents :
Mmes Fiévet, Zemboulis, Tazdaït, Gomri, Pilet, Da Cunha, Lequellec, Gouello, Thayaparan, Guillou, Redondo, Mrs. Sylva, Dijoux, Gautier, Saldumbide.

Mme Carine Bousquet : Assistante sociale

Mme Rezzag-Bara, représentante de la mairie, Ridel Robert, coordinateur DAE, Leconte Jean-Marc, directeur CL des Bizis, Xavier Beauvironnois, adjoint CL des Bizis.

Parents d'élèves présents :
Vincent Nortier, Isabelle Terrien, Souad Méziane, Ouarda Aissa, Carine Molenat, Sandrine Arfaoui-Gonzalvès, Chatam Pascale,Boussekine Ibtissem, Lacourte Sandra, Sidibe Yacine, Pinneterre-Lassalle Angélique, Gras Gaëlle.

Excusés : M. Lechaud, Mme Solivérès, DDEN.

Présentation des membres élus

Présentation de Mme Bousquet Carine, assistante sociale scolaire :

Mme Carine BOUSQUET est présente à l'école les lundis et vendredis.
Elle apporte un soutien aux familles pour faciliter l'accès aux loisirs et à la culture, un soutien matériel (soutien financier), un soutien auprès des parents pour des questions éducatives.
Elle intervient conjointement avec les enseignants, les membres du RASED, le maître E et le directeur. Elle travaille également sur les projets de classe découverte.
Coordonnées téléphoniques de Mme BOUSQUET : 01 55 69 36 32

Résultats des élections des représentants des parents d'élèves :

Les 16 sièges ont été pourvus.
La liste FCPE a été élue avec 100% des voix.
On note un taux de participation de 23%.

Structure de l'école : 368 élèves

L'école compte 16 classes soit :
3 classes de CP (23, 24, 24)
3 classes de CE1 (20, 20, 20)
4 classes de CE2 (20, 20, 19, 19)
3 classes de CM1 (26, 26, 26)
3 classes de CM2 (27, 27, 26).

Règlement intérieur adopté:

à modifier :

– les horaires d'études : 15h45-18h00, vendredi, 15h30-17h45

– 2.3 Rappel sur la courtoisie entre les membres de la communauté éducative notamment à l'écrit

– Question sur les motifs d'exclusion, à partir de quand parlons-nous d'exclusion ? L'exclusion ne peut être prononcée que par Mme l'Inspectrice de l'Education Nationale sur le temps scolaire, elle est extrêmement rare. Une exclusion sur le temps péri-scolaire peut également être prononcée par le directeur, représentant de M. le maire sur ce temps. Les sanctions sont graduées, individuelles.

– 3.3 Rappel sur le marquage des vêtements des enfants, car on déplore un grand gaspillage.

Les projets de l'année :

CP	Chorale, prix du jeune lecteur, projet musique
CE1	Prix du jeune lecteur, tennis, correspondance scolaire, projet « ancrer le passé », décloisonnements pédagogiques
CE2	prix du jeune lecteur, marathon orthographique, rallye maths, tri des déchets, classe découverte « la Bourboule » du 27/01 au 14/02/2015
CM1	Tennis de table, double dutch, classe de découverte « Saint Hilaire » fin mai-début juin
CM2 A	Classe découverte « les Carroz » au mois de mars, correspondance USA, projet sur la guerre de 14-18, projet de fresque sur un mur de la cour de l'école, volley-ball
Projets communs	Ecole et cinéma, les athl'école, les 1000/1000, la grande dictée, rencontres sportives, le festival du livre (fin mars), les défis maths, le prix du jeune écrivain, fête de l'école

Toutes ces actions sont en lien avec le projet d'école lui-même articulé aux programmes officiels.
Les programmes vont changer et un bilan a été fait du projet d'école. Le projet d'école sera réécrit en lien avec les nouveaux programmes.

Réforme des rythmes scolaires :

Mairie :
Bilan satisfaisant sur la commune. Des ajustements restent à faire. La réforme est une priorité de la commune. Il existe un comité de suivi auquel participent des parents d'élèves, l'Education nationale.
Aujourd'hui, les enfants sont envoyés dans différents centres. La mairie a pris l'engagement de construire un centre de loisirs près de l'école dans les 6 ans à venir.
Ils existent de nombreuses activités proposées par les centres dont la piscine et la gymnastique.
Enseignants :
D'après un sondage réalisé auprès des enseignants du département, le bilan est plutôt négatif. On constate une fatigue importante chez les plus jeunes élèves. De plus, les relations parents-professeurs sont plus compliqués car leurs horaires coïncident moins.

Aménagement des horaires :
Les parents demandent s'il est possible de venir plus tôt chercher les enfants. En ce qui concerne l'étude, cela n'est pas possible car cela pose des problèmes d'organisation. L'étude regroupe environ 200 inscrits. Des autorisations ponctuelles sont accordées dans le cas de rendez-vous (médecin, orthophoniste...). Le temps d'étude est composé d'un temps pour le goûter, de 15h45 à 16h30 puis d'un temps pour les devoirs ou d'activités diverses (jeux de société, échecs, sport, chorale, informatique...).
Pour l'Après école, les ateliers sont remplis entre 85 et 95 %, les parcours sont riches. Globalement, les équipes sont stables malgré quelques problèmes avec certains vacataires.

Différentes activités sont proposées sur le temps du midi encadrées par 6 à 7 animateurs.

Il n'y a pas de garderie le mercredi midi car pas assez de familles intéressées.

Le mercredi après-midi : Des parents évoquent la baisse de qualité des animations. La mairie répond qu'elle doit faire face à un nombre important d'enfants ce qui a généré des problèmes d'encadrement. Des recrutements sont en cours.

Prochain Conseil d'Ecole prévu le vendredi 6 février 2015.